Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 022-212200653-20260611-20260611024-DE

MAIRIE
DE
G O U D E L I N
22290

REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de GOUDELIN

L'an deux mille vingt-six, le onze juin, à dix-neuf heures, le conseil municipal de Goudelin, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LE FAUCHEUR Laurent.

Convoqués : LE FAUCHEUR Laurent, SÉHAN Alain, LE MOAL Brigitte, ROUAULT Anne-Marie, GAUVAIN Michaël, TATON Bruno, MALLARGÉ Bernard, THOMAS Gwénaël, LEFEBVRE Nathalie, CORRIO Karine, DONZEL Cécile, BRIAND Julien, CAMUS CARIO Morgane, VINCENT Louis, MARQUIER Charles, LE FORESTIER Doriane, POLLET Guillaume, COLLIN Roxane, PARISCOAT Clémence.

Absents : POLLET Guillaume (pouvoir à ROUAULT Anne-Marie)
CORRIO Karine (pouvoir à DONZEL Cécile)
CAMUS CARIO Morgane (pouvoir à COLLIN Roxane)

Secrétaire de séance : LE MOAL Brigitte

DÉLIBÉRATION N°20260611- 024

Date de convocation : 5 juin 2026

Objet : Vote des subventions aux associations

Vu la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,
Vu le budget primitif 2026 de la commune,
Considérant la volonté de la municipalité de soutenir activement le tissu associatif local,
Considérant les propositions arbitrées par la commission compétente au vu des dossiers de demande et des budgets prévisionnels présentés par chaque association,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, l'unanimité des votants :

- **Approuve** l'attribution et la répartition des subventions aux associations pour l'année 2026, conformément aux tableaux annexés à la présente délibération.

  Les conseillers suivants ne prennent pas part au vote :
  Alain SÉHAN : pour le vote à l'« UNION SPORTIVE GOUDELINAISE FOOTBALL »
  Nathalie LEFEBVRE : pour le vote aux « TRETEAUX DE L'ISLE »
  Charles MARQUIER : pour le vote à « LIAMM SENE-BREIZH »
  Louis VINCENT : pour le vote à l'« UNION SPORTIVE GOUDELINAISE FOOTBALL »
  Roxane COLLIN : pour le vote à « FAMILLES RURALES GOUDELIN »
  Doriane LE FORESTIER / Clémence PARISCOAT : pour le vote à l'« Amicale Laïque »
  Julien BRIAND : pour le vote à la « SOCIETE CHASSE GOUDELIN BRINGOLO »

- **Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal de l'exercice 2026.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Laurent LE FAUCHEUR

Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 022-212200653-20260611-20260611024-DE

ASSOCIATION FAMILLES RURALES GOUDELIN (AFR)	2 500 €
AMICALE CYCLO GOUDELIN	500 €
CLUB LA JOYE SANS FIN	400 €
CLUB LA JOYE SANS FIN (subvention exceptionnelle concours de cartes)	550 €
COMITE DES FETES	1 000 €
ECOLE NOTRE-DAME DE L'ISLE / APPEL (sortie scolaire)	1 000 €
ECOLE NOTRE-DAME DE L'ISLE / APPEL (PROJET Sonerien Nevez)	300 €
ECOLE PUBLIQUE / Amicale Laïque (sortie scolaire)	1 000 €
ECOLE PUBLIQUE / Amicale Laïque (PROJET Sonerien Nevez)	300 €
FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE (FNACA)	350 €
FNACA (subvention exeptionnelle concours de carte)	100 €
GOUDELIN FETE MEDIEVALE	600 €
LA BOULE BRETONNE GOUDELINAISE (LBBG)	700 €
LES TRETEAUX DE L'ISLE	300 €
LIAMM SENE-BREIZH	150 €
LOISIRS DETENTE GOUDELIN	1 150 €
LOISIRS ET BRICOLAGE	200 €
MOTO CLUB GOUDELIN LE MERZER (championnat de France enduro Kid)	1 000 €
SOCIETE CHASSE GOUDELIN BRINGOLO	450 €
SUR LES CHEMINS DE L'HISTOIRE	300 €
TENNIS CLUB LANVOLLON GOUDELIN	200 €
TWIRLING CLUB DE L'ISLE	500 €
UNION SPORTIVE GOUDELINAISE FOOTBALL	2 200 €
UNION SPORTIVE GOUDELINAISE(Subvention exeptionnelle 60 ans)	500 €
ASSOCIATION "A FOND LA CAISSE"	300 €
TOTAL ASSOCIATIONS COMMUNALES	**16 550 €**

ADMR DE GOELO ARGOAT TREGOR - PLOUHA LANVOLLON	250 €
CLUB DES NAGEURS GUINGAMPAIS	10 €
COMICE AGRICOLE DU CANTON - PLOUAGAT	525 €
CROIX ROUGE FRANCAISE DELEGATION TERRITORIALE 22 (Antenne de Guingamp)	35 €
DOJO BRO DEGER - GRACES	10 €
FFME - PLOUISY	10 €
FRANCE ADOT 22 (Don d'Organes et de Tissus humains) - TREVOU-TREGUIGNEC	35 €
GUINGAMP BADMINTON	20 €
L'ATELIER CHOREGRAPHIQUE -ECOLE DE DANSE - PABU	10 €
LES CAVALIERS EDL - POMMERIT-LE-VICOMTE	10 €
LES RANDONNEURS DU LEFF - POMMERIT-LE-VICOMTE	35 €
LES RESTAURANTS DU CŒUR 22	35 €
LEUCÉMIE ESPOIR - PLEDRAN	35 €
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER COMITE 22	150 €
MFR - MAISON FAMILIALE RURALE - LOUDEAC	35 €
MFR - MAISON FAMILIALE RURALE - PLERIN	35 €
PAIMPOL ARMOR RUGBY CLUB - PAIMPOL	10 €
REVES DE CLOWN	35 €
ROC'H N BLOC - PONTRIEUX	10 €
SOLIDARITÉ PAYSANS BRETAGNE	35 €
TREGOR GOELO ATHLETISME - GUINGAMP	60 €
TOTAL ASSOCIATIONS EXTERIEURES	**1 390 €**

17 940 €